



(c) EMA ministère de la Défense

# Marine nationale : Atalante, dispositif français renforcé

Le dispositif français de lutte contre la piraterie maritime en océan Indien a été renforcé dans le cadre de l'opération européenne « Atalante » (*voir revue téléchargeable mars 2011, p.9 à 16*).

Selon l'Etat-major des armées (EMA), le dispositif français se compose de la frégate *Aconit* (sur zone depuis le 11 février 2012) d'un avion de surveillance maritime Falcon 50 (11 mars), d'un avion de détection et de contrôle aérien AWACS, basé à Djibouti (26 mars), et du bâtiment de commandement ravitailleur *Marne* (7 avril). La France assure le commandement d'Atalante pour quatre mois jusqu'en août. En outre, le Bâtiment de projection et de commandement *Dixmude* avec son groupement tactique embarqué et ses hélicoptères ainsi que la frégate anti-sous-marine *Georges-Leygues*, qui l'accompagne, ont rejoint le dispositif dès le 25 mars, dans le cadre de la « Mission Jeanne d'Arc » (*voir « Archives » 29-02-2012*). Le *Dixmude* n'a pas vocation à porter la guerre en Somalie, mais à compléter le mode d'action de lutte contre la piraterie, a précisé l'EMA. Le plan d'opérations, actuellement en cours de mise à jour, prend en compte les retours d'expérience. En accord avec le gouvernement fédéral transitoire de Somalie, la zone d'opérations inclut désormais le littoral et les eaux territoriales du pays. De son côté, l'Union européenne a décidé de prolonger Atalante jusqu'en décembre 2014. En outre, elle a ouvert un centre d'opérations dans la corne de l'Afrique et a déjà formé 3.000 Somaliens à la lutte contre la piraterie.

**Loïc Salmon**